



MAGLAND

> Bulletin municipal 2018



Cluses Arve
& montagnes
Territoire de rivières





L'Intérim à Magland c'est :

ARVE INTERIM

GROUPE ATOLL

SALLANCHES

04.50.91.20.30

sallanches@arveinterim.fr

INTERIM PLACEMENT CDI - CDD

PROVENCE Robert Décolletage CN

ø 2,5 à 32 mm

125, chemin de la Gare d'Oëx
B.P. 17 - 74300 MAGLAND

Tél. 04 50 93 97 42 - Fax 04 50 58 10 09
provence.robert.decolletage@orange.fr



Garage Central Vidonne
AGENT MEYNET



- Vente véhicules neufs et occasions
- Réparations toutes marques
- Géométrie
- Entretien climatisation
- Parebrise
- Prise en charge contrôle technique
- Dépannage



17, avenue du Val d'Arve - 74300 MAGLAND - Tél. 04 50 34 71 89
Fax 04 50 89 01 03 - vincent.meynet.magland02@reseau.renault.fr



Cuisine

**Menuiserie
Rénovation**

- Agencement et
Equipement de Cuisines
- Placards Coulissants
- Dressing
- Salles de bains



108 Rte de Flaine - Rond Point de Balme - 74300 MAGLAND

Tél. 04 50 98 89 42 - Portable 06 85 18 58 74

pratic-cuisine@orange.fr - www.pratic-cuisine-thyez.fr



Garage Poids Lourds **DESCOMBES S.A.R.L.**

**Spécialiste
Mercedes-Benz**

Véhicules Industriels et V.U.L.

Entretien - Réparation - Dépannage toutes marques

Achat - Vente véhicules neufs - occasions

Confection flexibles hydrauliques

BANC DE FREINAGE

04 50 34 79 70

Fax 04 50 34 70 13

Z.I. MAGLAND - 74300 MAGLAND

garage.descombes@wanadoo.fr

LE MOT DU MAIRE 5

HOMMAGE 6-7

Alain MENOUD, maire-adjoint honoraire 6
Jean-Louis MIVEL, maire de Cluses 7

ÉVÉNEMENTS 8-19

Départ de Jean-Baptiste Vallerie 8
Mutualisation des EPHAD de Magland et Cluses 8
Assemblée Générale de la Légion d'Honneur 9
Assemblée Générale des Officiers de l'armée de l'air 9
Hélicoptère au Château de Bellegarde 10
Visite du chantier de la Tour de Bellegarde 10
Repas des aînés 11
Des aînés récompensés 11
Cent ans de Juliette Gaydon 11
Départ à la retraite de Christine Piquet 12
Concert de la fête des Mères 12
Assemblée Générale des Communes Forestières 13
Inauguration de la borne électrique 13
Départ de la 3^e étape du tour Savoie Mont-Blanc 14
20 ans de l'école de musique 15
Remise de diplômes « Petits veilleurs de la mémoire » 15
Fête des voisins 15
Soirée de paix entre les enfants du monde 16
Visite du sous-préfet 16
Hommage aux retraités et médaillés 16
Les cérémonies patriotiques 17
Ronde de Noël 18
Cérémonie des Vœux 19
Vœux à l'EPHAD 19



LES COMMISSIONS 25-45

Finances 25
Urbanisme 26-28
Travaux - Voirie 29
Bâtiments - Patrimoine 30-31
Environnement 32-33
Travaux Forestiers 34
Les écoles 35-37
Service Enfance Jeunesse 38-42
La Bibliothèque 43-45



LA VIE À FLAINE 46-47

Le CCAS 49-51

Les actions annuelles 49
Le maintien à domicile et le portage de repas 49
L'EHPAD 50-51

LES ASSOCIATIONS 52-72

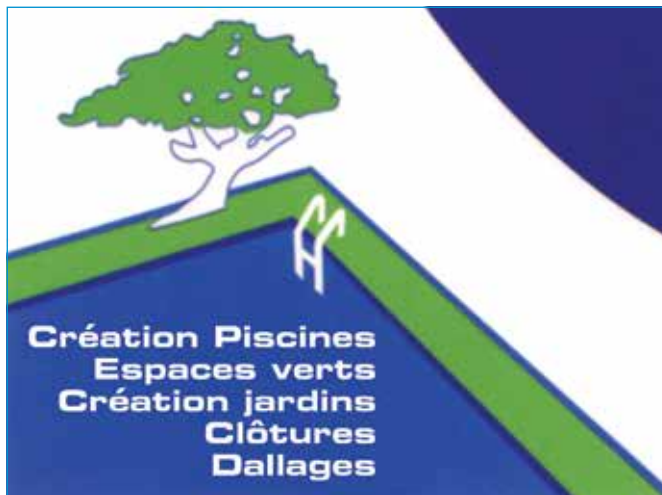
Les Sapeurs-Pompiers 52-53
L'Harmonie Municipale 54-55
L'École de Musique 56
L'Association UDCAFN et autres conflits 57
OMA 59
OMS 60-61
MJC: l'Age Heureux 62
MJC: Chorale Bouche en Chœur 63
Le Ski Club 64
Le Judo club 65
L'amicale des donneurs de sang 65
La Pétanque Maglandcharde 66
L'USM (foot) 67
InterClub « Le Désert Blanc » 68-69
Mont-Blanc Poker 70
Magland Badminton 71
La société de Pêche 71
Amicale du personnel de Magland 71
Le Tennis Club 72

INFOS DIVERSES 20-23

Élections 2017 20
Recensement de la population 21
Soutien de la CPAM 21
Les colos, c'est bon pour grandir 21
Ne brûlez pas vos déchets verts 22-23
DICRIM 23
Eau potable 23



L'ÉTAT CIVIL 73-74



VAUTHAY PAYSAGE

Création Piscines
Espaces verts
Création jardins
Clôtures
Dallages

Bertrand Vauthay
103 Allée des Acacias - 74300 MAGLAND
04 50 34 72 10 - vauthay.paysage@orange.fr



HENRI PETIT-JEAN

TRAITEMENT DES COPEAUX
CONCEPTION ET FABRICATION

Systèmes d'essorage robotisé - Systèmes d'essorage en continu
Centrifugeuses - Triage pièces et copeaux - Broyage - Convoyage
Filtration des huiles de coupe - Chaudronnerie sur plans
Equipements spéciaux

60, route de Montferrond - 74300 MAGLAND - Tél. 04 50 34 79 10 - Fax 04 50 34 79 04 - www.petit-jean-henri.fr




DECOOPER

DECOLLETAGE

Décolletage CN
du Ø 1 à 250mm
Assemblage
Tous métaux et plastiques

287, av. du val d'arve - 74300 MAGLAND - Tél : 04 50 34 77 00
Fax : 04 50 34 76 80 - Email : decoper@decoper.com

RESTAURANT BAR *Chez Arlette*



Ouvert 7 jours / 7 le midi
Menu complet à partir de 12,80€
Salle de Banquet 80 personnes
sur réservation

Oëx
74300 MAGLAND
& 04 50 58 15 96

Site web : [restaurant.chez.arlette](http://restaurant.chez.arlette.fr)



MOREL Automobiles

Chemin de la Gare d'Oëx - 74300 MAGLAND - Tél. 04 50 47 94 96 - www.morelautomobiles.74

Vente neuf et occasion - Entretien - Réparation toutes marques

« La culture française ne doit pas s'appeler nostalgie, elle doit s'appeler espérance »

Jean d'Ormesson

Chers Concitoyens,

Comme chaque début d'année, j'ai le plaisir de vous adresser cette publication chère à beaucoup d'entre vous : le bulletin municipal.

Il retrace le plus fidèlement possible la vie de notre communauté durant l'année écoulée.

Vie municipale avec ses faits marquants, mais aussi vie associative.

Les associations, animateurs indispensables de la vie d'une commune sont les partenaires privilégiés de la municipalité.

Quels que soient les domaines, nul ne peut négliger leur impact sur la vie des citoyens.

Les relations entre associations et collectivités sont parfois complexes, voire difficiles, quand il faut aborder les sujets délicats, tels que les subventions, la gestion, etc... surtout en cette période de disette budgétaire que nous impose l'État.

Les évolutions réglementaires et normatives, tant au niveau français qu'euro péen, nous obligent à instaurer de nouveaux liens entre collectivités et associations.

C'est, ce à quoi nous nous employons, dans le respect et l'identité de chacun.

En vous souhaitant bonne lecture,



*Votre Maire,
René Pouchot*

ALAIN MENOUD

ÉLU AU CONSEIL MUNICIPAL DE 1977 À 2014 ET ANCIEN MAIRE ADJOINT

Alain notre ancien collègue et ami nous a quittés à l'aube de ses 79 ans le 31 décembre 2017. Il était né le 21 janvier 1939 à Saint-Julien en Genevois.

Arrivé à Magland en 1961 comme instituteur, il va y effectuer toute sa carrière et prendra sa retraite de directeur du groupe scolaire de Gravin en 1994.

Très vite il va s'investir dans plusieurs domaines, sa vie professionnelle lui laissant du temps pour assumer sa passion au service des jeunes et de la vie associative communale.

Il faut dire qu'Alain n'était pas un novice dans le milieu, directeur de colonie de vacances, formateur au CEMEA, instructeur puis directeur de stage.

Beaucoup d'enfants de Magland lui doivent l'apprentissage du ski alpin, car en 1964 il crée les sorties de ski du jeudi pour tous les enfants des écoles, il les accompagnera jusqu'en 1980 à Flaine avec d'autres bénévoles.

En 1977 sur la même liste que moi, il est élu conseiller municipal. Il sera délégué au Sivom de la région de Cluses.

Réélu en 1983 sur la liste que je conduisais, il deviendra mon 3^e adjoint en charge du transport scolaire communal, primaire et collèges pour Cluses et Scionzier, présidera la commission de la voirie communale et sera élu délégué au Sivom de Cluses et au Syndicat de voirie des cantons de Cluses et Scionzier.

Réélu en 1989 et 1995 toujours adjoint il conservera les mêmes compétences, sera en plus délégué au collège de Cluses et deviendra le Président du syndicat de voirie des cantons de Cluses et Scionzier où il mettra toute son énergie au service des communes rurales des balcons de la vallée d'Arve.

En parallèle, à mes côtés, sur le terrain Maglanchard il va s'investir et suivra la construction des digues du Val d'Arve, quartier où il habite.

Mais également la construction du nouveau groupe scolaire de Gravin dont il fut le directeur de longues années. Réélu en 2001 il accède au poste de 2^e adjoint et prendra en plus la charge de la commission scolaire communale et suivra assidûment les travaux du SM3A où il était mon suppléant.

Il sera réélu en 2008 conseiller municipal délégué, délégué titulaire au Sivom de la région de Cluses, président des transports et de la commission scolaire de ce Syndicat.



Hélas en 2011 la maladie déjà présente ne lui permettra plus d'assumer son activité comme il l'aurait voulu.

Cela a été un drame pour lui, qui avait vécu la très grande partie de sa vie au service de sa commune d'adoption et de ses concitoyens.

Toutes ces activités auront été récompensées.

Alain s'est vu remettre :

- La médaille de bronze de la jeunesse et des sports en 1992 par le député Michel MEYLAN
- Les insignes de chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques des mains de M. le S/Préfet Yvan BOUCHIEZ en janvier 2009.
- Le 20 décembre 2011, j'avais moi-même le plaisir de lui remettre la médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale échelon or pour 35 années de service rendu à la collectivité.

Alain aura eu une vie bien remplie, au service de sa famille, de son travail à l'Éducation Nationale, de notre commune, ses habitants et sa jeunesse.

Une vie faite de droiture, d'honnêteté et de fidélité.

À son épouse Michèle, à ses enfants et petits-enfants, le Conseil Municipal se joint à moi pour leur présenter leurs vives condoléances.

*Le Maire
René Pouchot*

JEAN-LOUIS MIVEL, MAIRE DE CLUSES, CONSEILLER GÉNÉRAL

Jean-Louis notre collègue et ami nous a quittés brutalement le 21 novembre dernier victime d'une crise cardiaque.

Jean-Louis était très connu à Magland, fidèle compagnon de route de Pierrot Devant. Il l'accompagnait chaque fois qu'il le pouvait dès qu'il a eu son permis de conduire, aux visites et différentes manifestations dans notre commune.

Succédant à Pierrot en 2008 comme Conseiller Général, il sera encore plus présent, ne manquant jamais une manifestation ou une assemblée générale de nos nombreuses associations.

En 2014, il est élu maire de Cluses. En 2015 suite au redécoupage des cantons, et bien que Magland se soit retrouvé dans le canton de Sallanches, il reviendra régulièrement nous rendre visite perpétuant les relations privilégiées que nous avons tissées depuis de très longues années.

Et c'est tout naturellement qu'avec Jean-Louis devenu maire de Cluses et sous l'autorité de l'Agence Régionale de Santé et du Pôle Gériatrique Départemental nous avons mutualisé nos deux établissements pour per-

sonnes âgées dépendantes. Un geste fort entre nos deux CCAS.

Jean-Louis était un fervent partisan du Funiflaine. J'ai beaucoup échangé avec lui sur le projet que j'ai initié et défendu depuis bientôt trente ans.

Il se dépensera sans compter pour le faire avancer sous l'autorité du Président du Conseil Départemental Christian Monteil, qui lui aussi, a toujours cru en cette vision novatrice de l'accès aux stations de hautes altitudes.

Jean-Louis deviendra tout naturellement le premier Président du Syndicat Mixte Funiflaine en juin 2016.

Jean-Louis a su faire partager son dynamisme, son enthousiasme et sa vision du développement de notre territoire Haut-Savoyard à bon nombre de ses collègues élus et d'autres.

Merci Jean-Louis, nous ne t'oublierons pas.

*Le Maire
René Pouchot*



Institut Esprit de Beauté
915 Rue Nationale
74300 Magland

Cloë Ridez
Esthéticienne professionnelle

... La Beauté vous
va si bien ...

esprit-de-beaute@outlook.fr 07.71.61.48.09

 **COVED**
ENVIRONNEMENT

- Collecte des déchets ménagers et industriels
- Balayage mécanisé de voiries et parking
- Vente de conteneurs 120 l à 750 l
- Location de bennes de 5 à 30 m³

65, allée du Chevrier - B.P. 78 - 74300 CLUSES
Tél. 04 50 96 10 17 - Fax 04 50 98 98 94

 **Zanetto**

Maçonnerie
Travaux publics
Démolition
Terrassement

Entreprise certifiée
ISO 9001:2000
ISO 14001:2004
OSHAS 18001:1999 

1200, route de Gravin • 74300 MAGLAND
Tél : 04 50 34 70 97 • Fax : 04 50 90 20 48
www.zanetto.fr



LE 16 JANVIER 2017

DÉPART DE JEAN-BAPTISTE VALLERIE



Le responsable urbanisme Jean-Baptiste Vallerie met le cap sur la mairie de Passy.

Une petite réception s'est déroulée ce mercredi pour le départ de Jean-Baptiste Vallerie, responsable urbanisme et marchés publics. Il s'est impliqué dans la révision du PPR, l'instruction des autorisations d'urbanisme, la gestion administrative des marchés publics de la commune. Il rejoint à présent la mairie de Passy, où il est nommé au poste de directeur du service urbanisme et des affaires foncières.

Le Maire René Pouchot n'a pas manqué de le remercier pour le travail accompli durant ses trois ans passés à la mairie.

Jean-Baptiste Vallerie a déjà un beau parcours professionnel : après cinq ans d'études en géographie humaine à l'université de Caen, puis en aménagement du territoire et droit de l'urbanisme, il a été chargé d'études pendant deux ans au Pact-Arim des Pays Normands à Caen, une association pour l'amélioration de l'habitat privé.

De 2004 à 2007, il réussit le concours de secrétaire administratif de l'équipement (cat. B) et devient instructeur ERP à la DDE de la Seine-Maritime pendant trois ans. Puis, il est muté au poste de juriste à la DREAL de Basse-Normandie à Caen, pour défendre les intérêts de l'État. Après avoir réussi le concours d'attaché territorial (cat. A), il intègre la commune de Magland.



LE 4 FÉVRIER 2017

CONCRÉTISATION DE LA MUTUALISATION DES 2 EHPAD DE MAGLAND ET CLUSES

Les familles des résidents de l'EHPAD Les Cyclamens étaient réunies jeudi, afin de découvrir la mise en place de la mutualisation avec l'EHPAD Béatrix de Faucigny de Cluses.

Cette mutualisation a été préparée par les deux CCAS avec l'aide du cabinet MCG et l'appui du Conseil Départemental. Elle a été actée par les délibérations des 14 et 15 mai 2016, avec le souci de minimiser les coûts afin que les tarifs restent acceptables.

La mutualisation concerne les ressources humaines, les fonctions logistiques et techniques (achats, maintenance), chaque établissement gardant son identité.

Elle est effective depuis le 1^{er} janvier 2017.

La nouvelle directrice, Mme Haas est à 50 % sur chaque EHPAD, son adjoint M. Roux partage également son temps entre les deux établissements, tout comme les agents des ressources humaines et comptabilité - finances. Pas de changement, en revanche, pour le personnel soignant. Il reste à embaucher un médecin coordonnateur et un psychologue, à mi-temps, pour Magland.

M. Roux a été remplacé par M. Marcelli.



Robert Ronchini

+ LE 8 FÉVRIER 2017

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR

Mercredi 8 février à 10 heures, les 64 légionnaires du comité Faucigny-Mont-Blanc de la Société des membres de la Légion d'honneur ont été invités par leur président, Joseph Fournier à participer à l'Assemblée Générale. Elle a eu lieu en mairie.

En sa qualité de secrétaire du Comité Faucigny-Mont-Blanc, le maire René Pouchot avait comme l'on dit, mis les petits plats dans les grands pour accueillir ses amis légionnaires. Par contre, un contretemps familial l'a empêché d'être présent parmi eux lors de cette réunion. C'est Mme Fernande Auvernay, première adjointe, qui a accueilli les membres de cette association et représenté la commune à ce sympathique rassemblement.

Cette rencontre annuelle a été l'occasion de faire le point sur les effectifs. Marie-Cécile Gros-Gaudenier épouse Aguilaniu, l'ancienne championne de ski et trésorière du comité a présenté un bilan positif.



En duo avec le président le Général Claude Dorange, vice-président, les adhérents ont eu droit à un rapport moral interactif qui a permis de faire l'état du pays face aux dangers extérieurs et intérieurs. Un débat très enrichissant car les légionnaires ont été ou sont très impliqués dans la conduite des rouages de notre pays.

À l'issue de cette réunion, Hélène Blanc, préfet honoraire, Fernande Auvernay, première adjointe, et les légionnaires, ont déposé une gerbe au monument aux Morts.

Robert Ronchini

+ LE 18 MARS 2017

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES OFFICIERS ET SOUS-OFFICIERS DE L'ARMÉE DE L'AIR

Les Assemblées Générales des Associations d'Officiers et de Sous-Officiers de réserve de l'armée de l'air des deux Savoie (ANORAA et ANSORAA) ont lieu le 18 mars 2017.

Cette année, c'est l'ANSORAA, sous la présidence de Jean-Marie Bisou, qui avait la charge d'organiser ces deux rendez-vous, en accord avec Jean-François Aulon, président de l'ANORAA. Les participants ont été accueillis par le Maire René Pouchot, ses adjoints et conseillers, la députée Sophie Dion et Sylvain Crozet, président des anciens combattants de Magland. Sans oublier les porte-drapeaux des différentes associations patriotiques et l'adjudant-chef Bouzigues, du 27^e BCA.

Depuis la dissolution de la base aérienne 725 du Bourget-du-Lac en 1985, la volonté des aviateurs de réserve a été de se rapprocher des communes. Cela leur permet de réaliser leurs principaux objectifs associatifs, qui sont : entretenir une relation armée/nation, représenter l'armée de l'air, rendre hommage à leurs morts et ainsi perpétuer le devoir de mémoire en accomplissant leur mission de réserve citoyenne. À cette occasion, une conférence sur les Ailes Brisées a été donnée par un enfant du pays de Magland, le général de corps d'armée aérienne René Perret, commandeur de la Légion d'honneur et de l'Ordre National du Mérite. Président de l'Association des Ailes Brisées durant 10 ans, le



Général Perret a donné une nouvelle impulsion à cette société d'entraide nationale qui regroupe veuves et orphelins des aviateurs morts en mission. À la fin de sa carrière militaire, il a endossé le costume civil et rejoint la compagnie Air France pour créer, le pôle « relation avec la défense ». Dans le domaine associatif, il est président de l'Association du transport aérien militaire. À l'issue des travaux, un dépôt de gerbe, en présence des drapeaux, s'est déroulé aux Monuments aux Morts, en hommage à tous les combattants morts pour la France.

ÉVÈNEMENTS 2017

+ LE 27 MARS 2017

HÉLITREUILLAGE DE LA CHARPENTE DU CHÂTEAU DE BELLEGARDE

La toiture du Château de Bellegarde menaçait de s'effondrer. La Municipalité a pris les devants en confiant les travaux de démolition de la charpente par une entreprise spécialisée ACRO-BTP de Passy. Elle a ensuite protégé le sommet par des bâches.

Avant de refaire cette toiture, il a fallu faire un chaînage, travaux confiés à l'entreprise Zanetto, tout autour du bâtiment pour recevoir les nouvelles fermes de la charpente.

C'est l'entreprise Roux qui a été chargée de fabriquer cette nouvelle toiture, tout l'ensemble a été préparé sur place dans leurs établissements, avant d'être mis en place sur le sommet du château de Bellegarde.

Vendredi, c'était le jour-J pour la mise en place des trois fermes d'un poids de 1 100 kg chacune et c'est par hélitreuillage depuis l'usine Roux que ces fermes ont été mises en place au sommet du Château de Bellegarde.

Les travaux se sont terminés dans la première quinzaine du mois de mars.

+ LE 18 MARS 2017

VISITE DU CHANTIER DE LA TOUR DE BELLEGARDE

Il y a quelques mois, la toiture du Château de Bellegarde, patrimoine de la commune de Magland menaçait de s'effondrer. La municipalité a donc décidé de la démolir pour la refaire. Les travaux ont été confiés à l'entreprise spécialisée ACRO BTP, de Passy.

Pour réaliser cette nouvelle structure et la couverture, il a fallu faire un chaînage tout autour du bâtiment afin de recevoir les nouvelles fermes de la charpente. Des travaux confiés à l'entreprise Zanetto.

C'est l'entreprise Roux qui a été chargée de fabriquer la nouvelle couverture.

La mise en place des trois fermes de 1 100 kg chacune constituent l'ossature de ce nouveau toit, effectuée par hélitreuillage.



Après l'installation de ces fermes et le début de la couverture, l'entreprise Roux a organisé une visite de chantier au sommet de la tour afin de montrer l'avancement des travaux. On pouvait noter la présence du Maire René Pouchot, de quelques élus, des conseillers départementaux Georges Morand et Jean-Louis Mivel ainsi que des représentants de l'entreprise Roux.

Robert Ronchini

+ LE 30 AVRIL 2017

REPAS DES AÎNÉS

À l'invitation de la commune via le CCAS, ils étaient environ 170 de 68 ans minimum, à la salle des Fêtes pour le traditionnel repas des anciens. Une pensée a été demandée pour celles et ceux qui nous ont quittés au cours de l'année et pour les malades qui n'ont pu se joindre à cette journée.



Le maire, René Pouchot, entouré de son conseil municipal, n'a pas caché son plaisir de voir les anciens aussi nombreux et d'être parmi eux en cette belle journée. Avant de servir le repas concocté par le restaurant « Chez Arlette », à Oëx, et servi par les membres du CCAS et quelques bénévoles, une petite aubade fut donnée par l'Harmonie Municipale sous la baguette de Philippe Babaz, en l'honneur de tous ces anciens.

La bonne ambiance et la danse ne manquèrent pas tout au long de l'après-midi.

DES AÎNÉS RÉCOMPENSÉS



Comme chaque année lors du repas des Aînés, le Maire René Pouchot et la Vice-Présidente du CCAS honorent les anciens, en premier lieu les plus âgés se trouvant dans la salle. Il s'agissait d'Irma Jaouen née en 1921 et Francis Perret né en 1926, ainsi que les couples présents qui ont fêté leurs 60 ans de mariage (Marie-Louise et Marcel Appert, Ivette et Jean Girrel et Norma et Mario Bergameli). Comme ce jour était aussi la St-Robert, les présents dans la salle ont été fêtés. Ils ont reçu fleurs et cadeaux et été applaudis.

+ LE 6 MAI 2017

100 ANS DE JULIETTE GAYDON

Samedi 6 mai 2017, Juliette Gaydon a fêté ses 100 ans aux Cyclamens, la maison de retraite de Magland.

Elle est née le 3 mai 1917 au hameau du Vély, dans une maison qui n'existe plus aujourd'hui. Avec une petite particularité dès sa naissance : elle s'appelle Justine à la mairie et... Juliette à l'église ! Et cela en raison d'une péripétie : le prénom déposé à l'État civil par le parrain et la marraine « c'était la tradition » ne plaisait pas aux parents et les délais légaux pour le modifier ont vite été dépassés, les parents, le parrain et la marraine étant très éloignés les uns, des autres.

Elle est la deuxième d'une famille de cinq enfants. À cette époque, la vie était difficile. Les soins apportés à son frère Roland, à son père puis à sa mère lui ont forgé le caractère.

Elle s'est mariée en 1945 au retour de captivité de Victor Gaydon, prisonnier en Allemagne (près de la frontière polonaise) durant cinq ans lors de la Seconde Guerre Mondiale.

Ingénieuse et débrouillarde, elle envoyait à son fiancé des colis de première nécessité et cachait des petits messages dans ses cakes afin d'échapper à la censure.



De cette union, sont nés huit enfants en neuf ans. En 1975, le couple très uni, a eu le grand chagrin de perdre son fils François à l'âge de 24 ans. Elle a mené une vie toute simple dans laquelle il n'y avait pas beaucoup de place pour les loisirs et qui a été entièrement consacrée à son travail dans le secteur du décolletage, à son mari par ailleurs chef de la musique et à ses enfants, qu'elle a élevés dans le respect du travail bien fait.

Ses passe-temps se résument à des distractions « utiles » : le jardin et le tricot.

La retraite arrive, elle est devenue une experte en scrabble et ne manque jamais une occasion de faire une partie avec ses enfants.

+ LE 14 MAI 2017

DÉPART À LA RETRAITE DE CHRISTINE PIQUET

Une sympathique réception a été donnée lundi 15 mai 2017 au soir en mairie pour le départ en retraite de Christine Piquet, en présence du maire René Pouchot, de quelques élus et d'une quinzaine de collègues.

Le Maire retraça la carrière de Christine Piquet. Elle est née en 1956 à Amiens, a un frère aîné Dominique et une sœur cadette Stéphanie. Après l'école primaire, elle a poursuivi ses études à l'école privée Sainte-Famille à Amiens, jusqu'à l'obtention de son BAC littéraire en 1975.

Ensuite, elle est entrée à l'école d'infirmière à Amiens en 1975 jusqu'au diplôme d'État en février 1978 et a travaillé au CHU à Amiens en service de médecine spécialisée en gastro-entérologie.

En 1981, elle se marie avec Pascal et donne naissance à trois enfants Sophie, Justine et Aurélie. En 1983, déménagement de la famille à Abbeville, pour travailler à la clinique Sainte-Isabelle au bloc opératoire et au service urgences. En 1987, elle prend un congé parental et déménage en Haute-Savoie à Magland.



Dès l'ouverture des Cyclamens...

En 1993, elle intègre dès l'ouverture l'EHPAD Les Cyclamens et exerce son métier d'infirmière, et infirmière coordinatrice, auprès des personnes âgées dépendantes, jusqu'en février 2017 où elle fait valoir ses droits à la retraite. Le Maire René Pouchot ne manqua pas de remercier Christine pour son dévouement, sa disponibilité et le bien-être qu'elle a apporté aux résidents de l'EHPAD, lui offrant de la part de la commune cadeaux et fleurs.

Christine remercia le CCAS de toute l'aide et de la considération apportée tout au long de cette carrière. Elle salua la collaboration de l'équipe médicale, paramédicale, administrative et technique dans la réalisation des soins. Autant de personnes qui prennent soin des personnes âgées afin de leur apporter une qualité de vie pleine de dignité.



Robert Ronchini

+ LE 21 MAI 2017

CONCERT DE LA FÊTE DES MÈRES

C'est avec une semaine d'avance que le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et l'harmonie municipale honorent les mamans. Et c'est samedi soir, à la salle des fêtes, que le traditionnel concert en leur honneur a donc eu lieu.



L'Harmonie Municipale de Magland, pour cette belle soirée musicale, avait invité l'harmonie d'Arâches. C'est Magland qui ouvrit ce spectacle en jouant sept morceaux de grands compositeurs sous la direction de Philippe Babaz. Ce fut autour de la formation d'Arâches - les Carroz d'animer cette deuxième partie sous la direction de Vincent Chessel.

Et pour clore ce joli spectacle, les deux harmonies se sont rassemblées, accompagnées de deux joueurs de cor des Alpes en interprétant « Alphorn Ballad ».

Les 200 personnes présentes ont pu largement apprécier ce beau moment musical sous des applaudissements très nourris. À l'issue de cette manifestation un vin d'honneur fut également offert par la municipalité avec la distribution d'une rose à chaque maman.



Robert Ronchini

+ LE 24 MAI 2017

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES COMMUNES FORESTIÈRES



Mercredi 24 mai, l'Association des Communes Forestières de Haute-Savoie a tenu son assemblée générale à la salle des fêtes de Magland. Un temps fort qui a notamment permis de revenir sur différents projets dans les domaines du transport du bois par câble et de valorisation de la filière bois.

Présidée par René Pouchot, maire de Magland, cette structure regroupe 224 collectivités du département. Elle aide les élus sur la gestion de l'espace forestier, en partenariat avec l'État et l'Office National des Forêts (ONF).

Avant d'énoncer le bilan moral et financier, une minute de silence a été respectée en mémoire de Jacky Dunand, décédé en début d'année, qui était trésorier au sein de l'Association.

Plusieurs sujets ont été abordés lors de cette assemblée: la conjoncture du marché du bois, le bilan des ventes 2016, les perspectives pour l'année 2017 avec une information sur l'action « Surface + », la présentation de la nouvelle politique forestière du Conseil Savoie Mont-Blanc, la défense des intérêts des adhérents et le développement des partenariats...

Les actions pour cette année 2017 portent sur la formation, le suivi des territoires de projets forestiers, le projet interreg « formicâble », l'accompagnement des collectivités pour l'insertion du bois local dans leurs projets et le foncier forestier.

Sans oublier le travail sur la charte des bonnes pratiques, afin de prévenir les conflits liés aux travaux forestiers.

Robert Ronchini

+ LE 26 MAI 2017

INAUGURATION DE LA BORNE ÉLECTRIQUE



Magland fait partie des communes bénéficiant de bornes de recharge pour voitures électriques. Au total, ce ne sont pas moins de 130 bornes qui seront installées par le Syndicat des Énergies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie (SYANE) dans le département d'ici la fin 2017.

Une nouvelle a été installée vendredi 26 mai dans la commune, sur le parking en face du bureau de tabac et qui est à ce jour en service. Elle est accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. La borne peut-être utilisée à partir d'une carte d'abonnement mais aussi sans.



la solution coffrages



60, rue de la gare d'OEX - 74300 MAGLAND - FRANCE
Tél : 04 50 58 05 77 - Fax : 04 50 58 20 61
www.gradel.fr

DOMINIQUE VAN SLAMBROUCK
Photographe Haute-Savoie

06.82.68.04.33

Titulaire de la carte 2018
de CMA74

Gage de qualification
et de garantie de savoir faire



contact@photographe-hautesavoie.com
www.photographe-hautesavoie.com

ÉVÈNEMENTS 2017

+ LE 17 JUIN 2017

DÉPART DE LA 3^E ÉTAPE « LE TOUR SAVOIE MONT-BLANC »



On avait eu un avant-goût de l'épreuve fin avril à Chambéry, avec la présentation de la 19^e édition du Tour de Savoie Mont-Blanc. 2017 est l'année de tous les records: records de distance, de dénivelé et d'altitude.

Partie hier, la course cycliste va ainsi parcourir 567 km sur 4 jours et franchira 12 163 mètres de dénivelé positif au gré de cinq étapes. Samedi 17 juin 2017, Magland accueillit le départ de la 3^e étape. Les coureurs se sont lancés à 10 heures de la place de l'Église pour rejoindre Saint-Michel-de-Maurienne (Savoie) aux alentours de 14 h 00, après 130 km de course. Plusieurs équipes professionnelles et les meilleures équipes amateurs françaises sont de la partie.

À Magland, le village-départ dressé place de l'Église était ouvert à 8 h 30. Diverses animations, stands et expositions ont été proposées autour du podium: BMX, vélo à assistance électrique, présence de l'office de tourisme de Flaine et d'industriels de Magland fortement impliqués dans le vélo, distribution gratuite de bonbons aux enfants...



La circulation coupée entre 6 h 00 et 14 h 00... à cette occasion, la circulation automobile a dû être coupée sur la route nationale de 6 h 00 à 14 h 00 entre le giratoire à l'entrée de Magland côté Cluses et le giratoire de la Perrière. Une déviation a été mise en place par l'avenue du Val d'Arve. Le stationnement a été par ailleurs interdit sur la place de l'église et sur le parking en face du bureau de tabac. La circulation a été rétablie rapidement après le départ des coureurs.

Les communes de Cluses et Magland, ainsi que la station de Flaine ont été partenaires du Tour de Savoie Mont-Blanc 2017. Elles ont distribué divers goodies au départ de la course et au sein de la caravane publicitaire qui précède les coureurs durant ces quatre jours. Une belle visibilité.

+ LE 16 JUIN 2017

20 ANS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Pour les 20 ans de l'école de musique, le chœur des enfants des TAP et les élèves des écoles de musique ont animé une bonne soirée vendredi 16 juin 2017.

L'école de musique compte 95 élèves et 11 classes pour apprendre les rudiments de la clarinette, flûte, saxophone, trompette, percussion, piano, trombone, tuba, guitare, cor, et violon. À l'occasion de cette soirée, un conte musical « Le monde des musiciens » pour orchestre et chœurs d'enfants a été interprété par l'ensemble des élèves de l'école accompagnés des professeurs afin de mettre en valeur chaque formation.

Participaient également 30 enfants, issus des temps d'activité périscolaire (TAP) et des élèves d'éveil musical, sous la direction d'Anne-Laure Rossi, directrice de l'école de Gravin. L'école de musique a démarré en 1997, auparavant elle était associée au statut de l'Harmonie Municipale. En 1997, ce fut la séparation des deux structures. Ce montage a permis de professionnaliser l'enseignement au sein de l'école de musique.

C'est Philippe Babaz qui est le Directeur de cette école depuis 1997 et Directeur de l'Harmonie Municipale depuis 1983. Anthony Mermillod est président depuis 2017. À noter que les 76 membres de l'Harmonie Municipale sont en grande majorité sortis de l'école de musique.

Robert Ronchini



+ LE 23 JUIN 2017

REMISE DE DIPLÔMES « PETITS VEILLEURS DE LA MÉMOIRE »

La directrice Anne-Laure ROSSI et les professeurs de l'école de Gravin ont réuni vendredi, les cinq classes (CP, CE1, CE2, CM1 et CM2) dans la cour de récréation pour la remise des diplômes des « Petits veilleurs de la mémoire ». Cette récompense allait être décernée à 20 enfants ayant participé à la commémoration du 8 mai 1945 au monument aux morts du village.

Ce beau diplôme est délivré par l'Office National des anciens combattants. La distinction était remise aux écoliers par le maire, René Pouchot. Quant au président des anciens combattants, Sylvain Crozet, il offrait à chacun un stylo au nom des « Petits veilleurs de la mémoire ». Robert Ronchini, adjoint au maire, était également de la partie aux côtés des enfants et de leurs enseignantes.

Pour les enfants de cet âge, il n'est pas aisé de comprendre cet épisode historique. Il leur avait donc fallu, en amont de la commémoration, remonter le temps avec leurs enseignants pour mieux saisir l'intérêt de la manifestation à laquelle ils ont participé. Ils ont désormais bien intégré toute l'importance du 8 mai 1945.

+ LE 6 AOÛT 2017

FÊTE DES VOISINS

Samedi soir 5 août 2017, Momo et Michel ont organisé un barbecue pour la fête des voisins à la Tour Noire.

32 personnes ont répondu présentes. Cette petite fête a fait connaître les nouveaux arrivants et même les personnes qui sont là depuis un moment. La plupart ne s'étaient jamais rencontrés, ce repas a permis de faire les présentations. Une belle soirée conviviale qui sera sûrement reconduite l'année prochaine.



+ SOIRÉE DE PAIX ENTRE LES ENFANTS DU MONDE, À LA COLONIE DE GONFREVILLE...

Comme chaque année, la colonie de Gonfreville-l'Orcher (Normandie) accueille au village de Gravin un groupe de jeunes Sahraouis, dans le cadre d'une collaboration humanitaire. Les élus et le comité de jumelage de cette ville vont régulièrement visiter les camps de réfugiés et quelques enfants passent leur séjour d'été en France dans les familles.

Jeudi soir, au cours de la réception d'accueil, l'accompagnateur des jeunes a remercié les élus de Magland, les élus Normands, et le personnel de l'établissement, en présence également d'un groupe de jeunes Allemands venu de la banlieue de Berlin, avec laquelle Gonfreville-l'Orcher est jumelée.

Robert Ronchini

+ VISITE DU SOUS-PRÉFET

Journée constructive pour le Sous-Préfet de l'arrondissement de Bonneville, Bruno Charlot, accueilli récemment en mairie par le Maire, quelques adjoints et les directeurs des différents services afin de faire le point sur les dossiers en cours.

Plusieurs sujets furent évoqués notamment la baisse des dotations avec le cas particulier de Magland qui se voit aujourd'hui en dotation globale de fonctionnement négative (neuf communes sont dans ce cas dans le département). Présentées également, les études en cours sur les réserves en eau de la commune, avec présentation de l'état d'avancement de celles-ci par les sociétés d'études présentes à la réunion.



Accompagné des élus, Bruno Charlot a visité ensuite non pas une entreprise de décolletage (qu'il a appris à connaître depuis son arrivée il y a un peu plus d'un an), mais une activité économique également bien implantée à Magland : l'industrie du bois avec les établissements André Roux. Cette entreprise est une des toutes premières de la Région Auvergne-Rhône-Alpes en charpente, couverture, menuiserie et bâtiments à ossature bois.

Jurassien d'origine et ayant des affinités avec la forêt et le travail du bois, le Sous-Préfet s'est dit ravi de découvrir le bureau d'études et les équipements pour la conception des projets ainsi que les machines à commande numérique.

À l'issue de cette intéressante rencontre, Bruno Charlot s'est dit disposé à revenir sur la commune.

+ HOMMAGE AUX RETRAITÉS ET MÉDAILLÉS

Vendredi soir, à l'occasion du Noël du personnel communal, le Maire René Pouchot a décoré cinq agents. Élisabeth Grevin, Élisabeth Vidal, Philippe Babaz et Jean-Luc Dupont ont reçu leur médaille de 30 ans de service.



Élisabeth grevin travaille aujourd'hui au secrétariat de la direction générale des services, Élisabeth Vidal est agent technique et responsable de la Salle des Fêtes, Philippe Babaz directeur de l'école de musique et de l'harmonie municipale, et Jean-Luc Dupont policier municipal; Jérôme Ferrand, agent des services techniques, responsable des bâtiments et du personnel d'entretien et de restauration, a quant à lui été décoré pour 20 ans de service. Le Maire est revenu sur le parcours de ces cinq médaillés, effectué en partie ou totalité sur la commune de Magland, et a insisté sur leurs compétences et leur professionnalisme, chacun dans leur domaine.

Deux agents ont pris leur retraite cette année : Christine Serasset, qui travaillait en tant qu'aide-soignante à l'EHPAD les Cyclamens et Jacky Dumas, qui était agent des services techniques, responsable de la voirie. René Pouchot a remercié chaleureusement ces jeunes retraités.

Justine Mahaut-De-Salvatore

ÉVÈNEMENTS 2017

+ LES CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES



24 avril: journée du souvenir de la déportation



8 mai: victoire 1945



14 juillet: fête nationale



18 juin: appel du Général de Gaulle



11 novembre: armistice 1914-1918



4 décembre: cérémonie AFN

ÉVÈNEMENTS 2017

La Ronde de Noël



Noël des écoles



Concert de Noël



Noël à l'EPHAD



Noël du personnel communal



Noël des sapeurs-pompiers

+ CÉRÉMONIE DES VŒUX DES VŒUX ENTRE AMERTUME ET ENTHOUSIASME

Vendredi, le Maire René Pouchot, sa première adjointe Fernande Auvernay et le conseil municipal ont convié la population à la cérémonie des vœux. Après avoir écouté l'Harmonie municipale et notamment le morceau « Mont-Blanc, la voie royale », images d'alpinisme à l'appui, l'assistance a suivi le discours de Fernande Auvernay.

Celle-ci a rappelé qu'au fil des années « **Magland s'est dotée de tous les services de proximité dont la population a besoin mais cela pèse lourd pour une commune de 3 361 habitants** » qui a dû non seulement faire face à la baisse des dotations de l'État mais qui doit même maintenant lui verser de l'argent, comme 9 autres communes de Haute-Savoie. René Pouchot a également pointé du doigt cette situation, précisant que la municipalité s'est toujours efforcée (et continuera) de ponctionner le moins possible le porte-monnaie des contribuables, solution de facilité à laquelle elle entend ne pas céder.

La première adjointe a souligné l'investissement des animateurs des services jeunesse, de la maternelle aux adolescents. À l'autre bout de la chaîne, elle a évoqué la mutualisation des EHPADs de Magland et Cluses, dans un souci d'économie, ainsi que la création d'un accueil de jour entre les établissements de Magland, Cluses et Taninges, afin de soulager les familles. Elle a rappelé quelques-unes des nombreuses animations de la bibliothèque qui s'adressent à tous, des plus petits aux plus anciens. Elle a repris les grands événements d'une commune qui vibre aussi tout au long de l'année grâce au dynamisme de ses associations et de la station de Flaine. Plusieurs associations sportives maglanchardes se distinguent ainsi au niveau départemental, régional et même national, ainsi le foot, la pétanque ou le karaté.



L'importance du bénévolat et l'appel aux bonnes volontés se sont retrouvés dans les allocutions de Fernande Auvernay comme dans celle du Maire qui a suivi.

Ce dernier, après un hommage à Jean-Louis Mivel et avoir souhaité la bienvenue au nouveau maire de Cluses, Jean-Philippe Mas, a exposé l'ouverture ou l'avancée de certains projets notamment la réhabilitation de la maison forte de Loches, classée monument historique, qui aura besoin de mécénat, et le très attendu Funiflaine : s'il reste des points importants à éluder au sujet de son tracé définitif, il peut déjà être annoncé que la gare de départ se situera à côté de l'actuelle gare ferroviaire qui sera déplacée. À l'origine du projet, René Pouchot s'est félicité d'en être arrivé là. Enfin, beaucoup ont pensé au troisième adjoint de la commune, absent ce soir-là : Robert Ronchini, « mémoire photographique de la commune », « fidèle des fidèles » de l'équipe municipale, pour reprendre les propos émus de ses collègues qui espèrent le revoir bientôt parmi eux.

+ VŒUX À L'EHPAD

Le 13 janvier 2018, Monsieur le Maire accompagné de quelques élus est venu présenter ses vœux aux résidents de l'EHPAD, à leur famille, au personnel ainsi qu'aux bénévoles qui participent beaucoup aux animations qui permettent une meilleure qualité de vie aux résidents.

Pour cela, l'EHPAD a offert aux bénévoles une jacinthe pour les remercier de leur présence chaque fois que l'animatrice les sollicite.

Ensuite l'après-midi a été animée par Arsène et Anne-Marie, tout le monde a dégusté la galette des rois et partagé le verre de l'amitié.

MEILLEURS
vœux



ÉLECTIONS 2017 COMMUNE DE MAGLAND

PRÉSIDENTIELLES

1^{er} Tour (23 avril 2017)

Inscrits	2221
Votants	1 691
Exprimés	1 644
Abstention	530
Blancs	33
Nuls	14
Blancs/Nuls	47

Candidats

	Voix	%
Nathalie Arthaud	6	0,36 %
François Asselineau	22	1,34 %
Jacques Cheminade	2	0,12 %
Nicolas Dupont-Aignan	137	8,33 %
François Fillon	430	26,16 %
Benoît Hamon	43	2,62 %
Jean Lassalle	25	1,52 %
Marine Le Pen	569	34,61 %
Emmanuel Macron	225	13,69 %
Jean-Luc Mélenchon	169	10,28 %
Philippe Poutou	16	0,97 %
Votes blancs	33	1,95 %
Votes nuls	14	0,83 %

2^e Tour (7 mai 2017)

Inscrits	2221
Votants	1 626
Exprimés	1 420
Abstention	595
Blancs	152
Nuls	54
Blancs/Nuls	206

Candidats

	Voix	%
Marine Le Pen	781	55,00 %
Emmanuel Macron	639	45,00 %
Votes blancs	152	9,35 %
Votes nuls	54	3,32 %

LÉGISLATIVES

1^{er} Tour (11 juin 2017)

Inscrits	2 195
Votants	856
Exprimés	844
Abstention	1 339
Blancs	8
Nuls	4
Blancs/Nuls	12

Candidats

	Voix	%
Karam Aoun	149	17,65 %
Pierre Biguet	22	2,61 %
Sylvie Brianceau	48	5,69 %
Frédéric Champly	129	15,28 %
Catherine Derrien	5	0,59 %
Sophie Dion	263	31,16 %
Sébastien Ducrot	4	0,47 %
Charles Hedrich	19	2,25 %
Xavier Roseren	168	19,91 %
Amélie Sarlin	16	1,9 %
Jacques Venjean	21	2,49 %
Votes blancs	8	0,93 %
Votes nuls	4	0,47 %

2^e Tour (18 juin 2017)

Inscrits	2 195
Votants	748
Exprimés	701
Abstention	1 447
Blancs	40
Nuls	7
Blancs/Nuls	47

Candidats

	Voix	%
Sophie Dion	412	58,77 %
Xavier Roseren	289	41,23 %
Votes blancs	8	0,93 %
Votes nuls	4	0,47 %



SOUTIEN DE LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

DANS SES MISSIONS AUPRÈS DES PERSONNES PRÉCAIRES

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie accompagne les assurés en fonction de leurs ressources et peut les faire bénéficier d'une complémentaire santé. Elle propose ainsi deux dispositifs :

- la couverture maladie universelle complémentaire (CMUC) qui complète la prise en charge de l'Assurance Maladie et permet de réduire significativement les dépenses de santé restant à payer par l'assuré,
- l'aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS), sous forme d'une attestation chèque déductible auprès de l'organisme de santé choisi par l'assuré parmi les offres labellisées, en fonction du socle de garantie.

POUR CONNAÎTRE VOS DROITS

Connectez-vous sur ameli.fr

> Assuré > Droits et démarches > Difficultés financières > Simulateur de droits.

ASSISTANCE

N'hésitez pas à demander une assistance à la constitution de votre dossier en vous adressant à votre Caisse d'Assurance Maladie :

- par mail connectez-vous sur votre compte Ameli, rubrique « Ma messagerie »,
- par téléphone : appelez le 36 46 (service 0,06 €/min + prix appel)

Ou au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de votre ville. Votre CCAS pourra également, avec votre accord, transmettre directement votre dossier à votre caisse d'Assurance Maladie.

LES COLOS C'EST BON POUR GRANDIR...



La sortie de la brochure UFOVAL vacances été est toujours un moment fort et attendu par des milliers d'enfants et de familles.

Nous vous invitons déjà à imaginer, rêver les vacances de l'été, moment de respiration pour l'enfant et sa famille.

Ce temps sera pour l'enfant un moment privilégié d'apprentissage de la socialisation, de l'autonomie, de découverte de nouveaux horizons de nouvelles activités, profitable à son éducation. Il contribue à se former, à forger une personnalité.

Ce sera aussi un temps de ressourcement pour les parents qui auront plaisir à vivre ce temps de respiration pour mieux retrouver leur enfant à la fin du séjour.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT OU DEMANDE DE BROCHURES VACANCES 2018 :

Fédération des Œuvres Laïques 74
3 avenue de la Plaine - 74000 Annecy
Tél.: 04 50 52 30 00
Mail: ufoval@fol74.org
Site: www.fol74.org



POUR MIEUX RESPIRER NE BRÛLEZ PAS VOS DÉCHETS VERTS

Bien qu'interdit, le brûlage des déchets verts reste une activité pratiquée qui contribue à la dégradation de la qualité de l'air en Auvergne Rhône-Alpes. Différents polluants sont émis, dont des particules fines et autres composés cancérigènes, entraînant un risque accru pour la santé. En dehors de dérogations préfectorales, le brûlage de déchets verts est interdit par le règlement sanitaire départemental depuis de nombreuses années, et peut faire l'objet d'une contravention de 450 euros. Pourtant, on estime que 9 % des foyers pratiquent le brûlage à l'air libre des déchets de jardin (extrapolation régionale des résultats d'une étude nationale de l'ADEME).

Des solutions alternatives respectueuses de la qualité de l'air, individuelles ou collectives, existent : compostage, paillage, collecte en déchetterie... Contrairement à une idée reçue, l'apport en déchetterie est en effet largement préférable à une combustion à l'air libre pour la qualité de l'air !

Zoom sur les déchets concernés

Les déchets verts sont des déchets issus de végétaux, quels qu'ils soient. Il s'agit de déchets issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage et autres pratiques similaires. Le degré de sécheresse des déchets n'a aucun lien avec la qualification de « vert ».

Une activité émettrice de polluants atmosphériques et dangereuse pour la santé

Outre les risques d'incendie qu'il génère, le brûlage des déchets verts est à l'origine de troubles de voisinages causés par les odeurs et fumées. Il contribue significativement à la dégradation de la qualité de l'air. Il nuit à l'environnement et à la santé.

Le brûlage à l'air libre dégrade la qualité de l'air

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est fortement émetteur de polluants atmosphériques : des particules (PM), des oxydes d'azote (NOx), des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), du monoxyde de carbone (CO), des composés organiques volatils (COV), du benzène, des dioxines et furanes. Les conditions de brûlage des déchets verts conduisent à une combustion imparfaite des résidus de végétaux et émettent bon nombre d'imbrûlés, d'autant plus que les végétaux sont humides.

La toxicité peut être nettement accrue quand sont associés d'autres déchets comme des plastiques, des bois traités, des papiers souillés, du carburant, etc.



Des effets sur la santé

Le brûlage des déchets verts, en dégradant la qualité de l'air des territoires, a des conséquences générales sur la santé. Les effets sont renforcés pour les personnes directement exposées.

Le brûlage des déchets verts émet des niveaux importants de particules qui ont un impact sanitaire avéré. Ces particules véhiculent des composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), des dioxines et furanes, du benzène.

La réalité des chiffres

Le brûlage de 50 kg de végétaux émet autant de particules que :

- 14 000 km parcourus pour une voiture essence récente,
- 13 000 km parcourus pour une voiture diesel récente
- 12 mois de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière fuel performante,
- 3 semaines de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois performante.

Sanction

Brûler vos déchets verts vous expose à une contravention de 450 euros (art.131-13 du code pénal).

Des solutions existent

Des solutions alternatives existent pour valoriser les déchets verts :

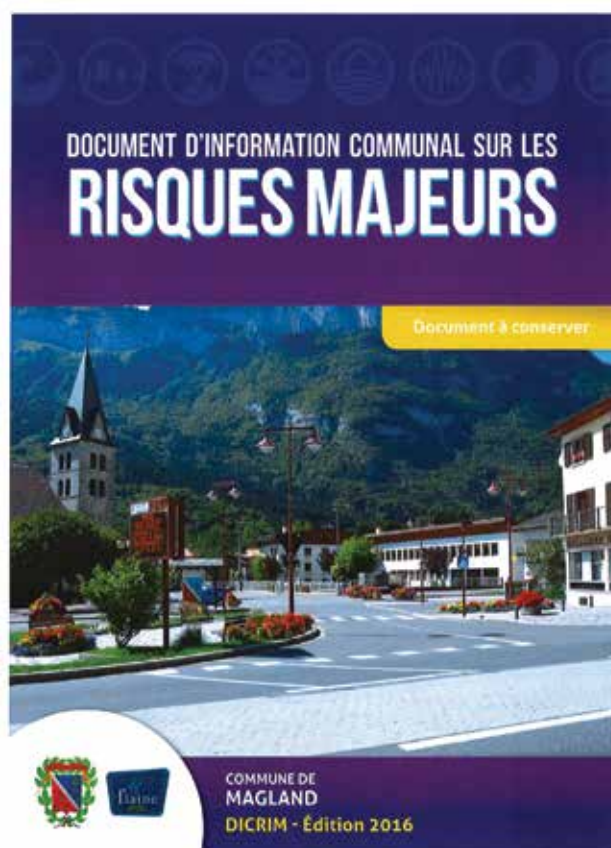
- la tonte mulching : elle consiste à déposer l'herbe broyée directement sur la pelouse.
- le compostage individuel : les déchets organiques tels que déchets de jardin, déchets de tontes, déchets alimentaires peuvent être compostés et fournir un engrais de bonne qualité.
- le paillage : cette technique consiste à recouvrir les plantations et le sol de déchets organiques broyés pour le nourrir et/ou le protéger. Il évite le dévelop-

pement des mauvaises herbes, crée une rétention d'humidité et fertilise le sol.

- la collecte en déchetterie ou la collecte sélective en porte-à-porte.
- la valorisation organique : les déchets verts collectés sont généralement transférés sur des plates-formes de compostage pour valorisation organique.
- la valorisation énergétique : la méthanisation des déchets verts est une solution rentable pour des volumes importants. Elle fournit du biogaz permettant la production de chaleur et/ou d'électricité. Il est également possible d'utiliser les déchets verts comme combustible.

Il est également possible de limiter la production de déchets verts en ayant recours à des pratiques d'entretien des espaces verts adaptées : choix des espèces végétales, adaptation du calendrier des tontes et des élagages, etc.

DICRIM



Le Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) a pour but d'informer la population sur les risques existants et les moyens de s'en protéger.

Ce document est disponible à l'accueil de la mairie.

EAU POTABLE



À compter du 1^{er} janvier 2018 pour toutes affaires concernant l'eau potable contacter la société Suez.

198, allée de la Géode - 74490 St-Jeoire-en-Faucigny

Service d'urgence 24 heures/24 . . . 0 977 401 134

Service client 0 977 408 408

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE :
contacter les services techniques de la mairie

SAS STOLCIS

Bio-Nettoyage



**Tous travaux de nettoyage
Professionnel et particulier**

42, allée des Tourterelles - 74300 Magland

Tous débarrassages

Espaces verts

Nettoyage de toitures et chenaux

Tous travaux de charpente

zinguerie menuiserie

04 57 19 05 79 - 06 26 16 57 40

carine.stolcis@neuf.fr



ZINGUERIE - COUVERTURE

512 Route des Villards - Les Thurals - 74300 MAGLAND

04 50 21 81 23 - 06 27 36 09 74

fremoncouverturezinguerie@gmail.com

**Zinguerie tous métaux, Habillage de rives
Habillage de cheminées, Divers raccords, Toitures en ardoises...**

Atelier COIFFURE

Mardi 8H30 - 18H30 - Mercredi 8H30 - 12H30

Jeudi et Vendredi 8H30 - 18H30

Samedi 8H30 - 15H00

04 50 34 71 09

**895, route Nationale
74 300 MAGLAND**

La Maison Pineau à Magland Charcuterie Artisanale



Fabrique artisanalement ses spécialités fumées

Sélectionne des produits typiques de Haute-Savoie

30 route de Flaine MAGLAND 04 50 34 71 13

lustro

SAS



- Chauffage Etudes Thermiques
- Fioul Gaz
- Pompe à chaleur
- Solaire Thermique
- Ventilation

RGE RECONNU GARANT

200, impasse Clair Matin - 74190 PASSY

Tél. 06 61 17 79 48 - Mail : sas.lustro@hotmail.com



USITRANS
USINAGE SUR TRANSFERT

*Usinage sur transfert à partir
d'ébauches décolletées, frappées,
fondues et lopins en divers profils.*

1551 Rue du Marais - 74300 MAGLAND

Tél. 04 50 34 86 38 - Fax : 04 50 34 88 01

**Marcel
Cartier**
DÉCOLLETAGE

- > Usinage traditionnel et CN
- > ø 2,5 à 60 mm en barres, 330 mm en lopins
- > Petites et moyennes séries, toutes matières

> www.marcel-cartier.fr

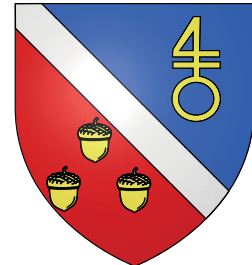
21, rue de l'industrie - Z.I. du Val d'Arve - 74300 MAGLAND

> tél. **04.50.34.72.39** - > fax : **04.50.34.79.13**

LES FINANCES 2017

BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE

Fonctionnement	6 178 545,29 €
Investissement	3 816 008,06 €



BUDGET PRIMITIF DE L'EAU

Fonctionnement	280 485,80 €
Investissement	782 807,01 €

BUDGET PRIMITIF DU BOIS

Fonctionnement	120 300,00 €
Investissement	30 307,00 €



BUDGET PRIMITIF DU CCAS

Fonctionnement	264 811,00 €
Investissement	10 605,82 €

BUDGET PRIMITIF DE L'EPHAD

Fonctionnement	2 832 523,31 €
Investissement	391 527,29 €

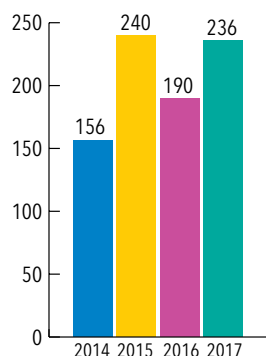


URBANISME

Rapport d'activité 2017

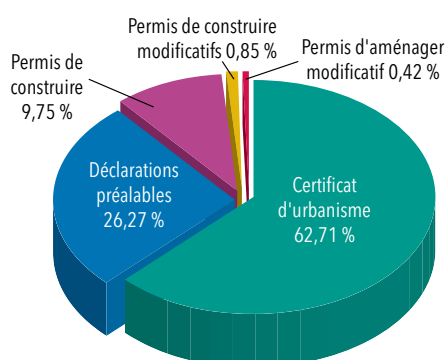
DONNÉES CHIFFRÉES

Pour l'année 2017, le service urbanisme a enregistré 236 demandes, contre 190 en 2016, 240 en 2015 et 156 en 2014.



La répartition des dossiers s'établit de la manière suivante :

- 148 certificats d'urbanisme, dont 3 pré-opérationnels (CUB);
- 62 déclarations préalables, dont 6 pour divisions foncières à bâtir;
- 23 permis de construire
- 2 permis de construire modificatifs
- 1 permis d'aménager modificatif



Concernant les demandes de permis de construire, l'année 2017 a été très dynamique au niveau des entreprises du Val d'Arve et de la Perrière. En effet, 6 permis de construire concernant des extensions d'usines existantes ont été déposés. Il s'agit principalement de local de stockage et local techniques. De plus, un nouveau bâtiment à usage de stockage devrait voir le jour lieu-dit Le Quart. À noter que le Super U de Magland a obtenu un permis de construire pour la création d'un drive 4 pistes.

De même, il existe un fort dynamisme au niveau de construction des maisons individuelles puisqu'une dizaine de dossiers pour la construction de maisons individuelles ont été déposés. La plupart de ces constructions se trouvent sur des terrains qui ont fait l'objet de divisions parcellaires. C'est le cas par exemple pour le lotissement Jean Allamand au lieu-dit Les Coudrains-Nord.

Enfin, en fin d'année, un important projet a été déposé. Il s'agit du permis de construire pour la création d'un ensemble hôtelier implanté sur le front de neige lieu-dit Pré-Michalet. Le projet crée 7 965 m² de surface de plancher et se décompose en 3 bâtiments dont un hôtel et des résidences de tourisme. L'instruction du dossier est en cours.

L'année 2017 a donc été très dynamique au niveau des demandes d'urbanisme. Il est important pour une commune comme la nôtre d'entretenir nos bâtiments afin de garder l'image harmonieuse de chaque village. Les nouvelles constructions sont importantes aussi puisqu'elles permettent d'accueillir de nouvelles familles et de conserver un dynamisme au sein de la commune. Toutefois, le développement doit se faire en cohérence avec le territoire c'est-à-dire en respectant les zones agricoles et naturelles qui sont définies dans le PLU.

Les demandes ont été diverses et variées, il s'agit principalement de :



Division en vue de construire



Modifications de façades (création d'ouvertures, de fenêtres de toit)



Création d'annexes aux bâtiments existants (abris de jardin, garage...)



Rénovation de bâtiments existants (ravalement de façade, peintures, bardage...)



Extension de bâtiments existants (ajout d'une pièce habitable, d'un garage, d'une véranda, d'un auvent)



Installation de panneaux solaires photovoltaïques

URBANISME PRATIQUE

En cas de projet et avant de déposer un dossier, pensez à vous renseigner sur le zonage de votre terrain et les règles applicables. En effet, cela permet d'éviter de mauvaises surprises et de réduire les délais d'instruction des demandes notamment en évitant des refus ou des demandes de pièces complémentaires.

Pour cela, vous pouvez :

- soit consulter le site internet de la Mairie : www.magland.fr/urbanisme
- soit vous rendre en Mairie lors des permanences urbanisme qui ont lieu :
 - le mercredi matin de 8 h 30 à 11 h 30
 - le vendredi après-midi de 13 h 30 à 16 h 30.

RAPPEL : depuis le 1^{er} juillet 2015, les dossiers d'urbanisme sont instruits directement en Mairie et non plus par les services de l'État.

RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE SUR LA COMMUNE

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

approuvé le 26.06.2006 et complété le 31.08.2006,
modifié les 24.09.2007, 04.02.2009 et 24.07.2009.

Le PLU est un document réglementaire qui comporte la délimitation des zones urbaines ou à urbaniser et des zones naturelles ou agricoles et forestières à protéger. Pour chacune des zones représentées sur la carte graphique, il existe un règlement associé qui définit les interdictions de construire, des règles spécifiques concernant l'implantation de certaines constructions, l'affectation des sols, des règles concernant l'aspect extérieur des constructions, leur dimension, la qualité architecturale...



LE PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES (PPR) DE LA STATION DE FLAINE

(communes d'Arâches-la-Frasse et de Magland)
approuvé le 12.06.2017

Il remplace le Plan d'exposition aux risques naturels prévisibles (PER) de 1988.

Le préfet de la Haute-Savoie a approuvé le PPR de la station de Flaine le 12 juin 2017 suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 15 février au 17 mars 2017 :

- 6 permanences du commissaire enquêteur ont eu lieu dont 3 à Magland et 3 à Arâches
- Très peu de fréquentation aux permanences du commissaire enquêteur (une seule personne).

Le zonage a très fortement évolué en comparaison au PER de 1988. Cela est dû à la fois au fait que la méthodologie des services de l'état a évolué mais aussi aux différents enjeux du territoire.



LE PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES (PPR) DE LA COMMUNE DE MAGLAND

(hors secteur Flaine) approuvé le 27.09.2016.

Le PPR est un document réglementaire de prévention élaboré par les services de l'État qui fait connaître les zones à risques aux populations et aux aménageurs et prescrit des mesures pour les constructions nouvelles et les biens existants.



Le règlement graphique distingue 6 zones (blanches, bleu clair, bleu foncé, rouge, jaune et verte) allant d'aucun risque naturel prévisible significatif à un risque fort dans les zones dites inconstructibles.

Le PPR approuvé par arrêté préfectoral, après enquête publique, constitue une servitude d'utilité publique (article L 562-4 du code de l'environnement). Une prescription plus contraignante du PPR se substituera et s'imposera à tout règlement plus souple du PLU.

LES AUTRES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Une bonne partie des terrains de la commune sont grevés de servitudes d'utilité publique. Celles-ci peuvent avoir un impact sur vos projets comme par exemple la servitude de protection des monuments historiques où la consultation de l'Architecte des Bâtiments de France est obligatoire pour tout projet dans le périmètre des 500 mètres.

Les COMMISSIONS

ATTENTION CERTAINS PROJETS SONT SOUMIS À TAXATION

Il s'agit principalement de la Taxe d'Aménagement et de la Redevance d'Archéologie Préventive. Ces taxes sont calculées selon la formule suivante :

Surface taxable
de plancher (1)

X

Valeur forfaitaire
au m² (2)

X

Taux (3)



(1) C'est la somme des surfaces de plancher closes et couvertes, sous une hauteur sous plafond supérieure à 1,80m, calculée à partir du nu intérieur des murs de façade, après déduction des vides et trémies correspondant au passage des ascenseurs ou escaliers.

(2) La valeur forfaitaire est de 726 € / m² pour l'année 2018

(3) Le taux de la Taxe d'Aménagement est de 7.5 % (part communale de 5 % et part départementale de 2.5 %). Le taux de la Redevance d'Archéologie Préventive est de 0.40 %.

Attention, certaines installations, aménagements ou projets peuvent être soumis à des taxations spécifiques (bassin des piscines, panneaux photovoltaïques...) ou peuvent bénéficier d'abattements et exonérations.

Maurice Petit-Jean

Le Maire-adjoint à l'urbanisme,
Vice-Président de la commission urbanisme

Entreprise PISSARD
06 86 67 13 29



- Travaux d'accès difficile
- Terrassement
- Broyage
- Forage
- Abattage

- Broyage pierres & bois
- Benne TP
- Travaux agricoles
- Travaux forestiers



www.pissard-tp.com info@pissard-tp.com
248 rte du Pont Rouge - 74300 Magland

*Création
D'ESPACES INTERIEURS*
*Concept
STORE*



CAFÉ de BALME

CUSINES
AGENCEMENT INTERIEUR
MOBILIER
RIDEAUX

SHOWROOM & MAGASIN COUVERT
DU MARCHÉ AUX SAMEDI DE 10H À 18H

WWW.CAFEDEBALME.COM

89 RTE DES CHIFFES DE BALME
74000 MAGLAND - 04 79 91 26 31

TRAVAUX - VOIRIE

ÉCOLE MATERNELLE

Cette année la commune a concrétisé un investissement important à l'école maternelle. L'ensemble de la circulation et des parkings ont été étudiés par les enseignants, les parents d'élèves et la commune.

Ce projet a été complété par la réalisation d'une aire de jeux pour les jeunes du quartier.



PLACE DE L'ÉGLISE

La circulation de la place de l'église s'améliore et sera complètement achevée au printemps. La sécurité sera ainsi renforcée pour les enfants de l'école, les associations et l'ensemble des manifestations.

SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE DE NOMBREUX TRAVAUX ONT ÉTÉ RÉALISÉS.

- Ralentisseurs refaits pour un ralentissement plus doux et efficace (Chessin, Luzier, Vély). D'autres sont prévus en 2018.
- Mur de la Moranche, mur au Combat, Impasse à Gravin, eau pluviale route de l'industrie, rejet dans l'Arve (captage eau souterraine), trottoir pont de Gravin, reprise route de Lutz, réparation route des Villards (ancienne fruitière).



Aménagement de ruisseau



Mur au Combat



Torrent de Rippaz



Rénovation des tennis

BÂTIMENT - PATRIMOINE

MAISON FORTE DE LOCHES

La commune de Magland, propriétaire d'une maison forte du XIV^e siècle désignée en tant que maison de Loches, souhaite entreprendre des travaux de restauration.

L'édifice présente un intérêt historique, patrimonial et architectural, protégé par son inscription aux monuments historiques, en partie due à la présence d'un plafond à caisson conçu à partir de bois dont la datation a été déterminée à partir d'analyse réalisée en 1994.

Une étude archéologique, commencée à cette même date a été conclue en 1996 par Élisabeth Chalmin-Sirot, Maître de conférences à l'université Lumière Lyon II. Cette étude comprenant notamment une investigation complète du monument portant sur l'analyse du bâti, décors, moulures, ouvertures, liaisons du bâti, analyses dendrochronologiques débouchera sur une connaissance approfondie de cette maison-noble, constituant ainsi un modèle de ce type d'habitat en Haute-Savoie.

APPROCHE HISTORIQUE

Cette demeure seigneuriale peut être rattachée à plusieurs lignages présents à Magland ou dans la région de Cluses aux XIII^e et XIV^e siècle, notamment les familles de Bellegarde et de Thoire. C'est devant cette bâtisse de Pierre de Loches, propriétaire, qu'est ratifié en 1372 l'albergement passé entre la Chartreuse du Reposoir et les Communiers de Magland. Plus tard au XX^e siècle, elle fut aménagée en hôtel-restaurant.



APPROCHE ARCHITECTURALE

Il s'agit d'une demeure de type maison-tour ou la conception défensive repose essentiellement sur l'épaisseur des murs. L'espace intérieur est divisé par un refend où sont ménagées de larges cheminées murales pourvues de manteaux sculptés et d'une armoirie. Un escalier en vis pourvu d'un système de marchenoyau permet d'accéder notamment à une très grande salle avec cheminée et plafond à caisson reposant sur des corbeaux de pierres.



LE PROJET

Après un levé topographique récent réalisé en 3 dimensions, les élus de Magland souhaiteraient entreprendre la restauration de cette bâtisse, témoignage historique fort de la commune.

Il pourrait être envisagé un partage du bâtiment où seraient judicieusement regroupés service public, salle des mariages, salle de conférences, bibliothèque, expositions culturelles temporaires et permanentes, permettant à chacun d'apprécier le corps architectural et historique de cette demeure. Une réunion a eu lieu avec le CAUE pour établir un programme. Une fois celui-ci établi, un appel à candidature sera lancé pour le choix d'un architecte spécialisé dans la restauration des bâtiments anciens avec l'accord de l'architecte des bâtiments de France.

Cela ne pourra se faire qu'en de multiples étapes étant donné le coût.

Un dossier a été envoyé à la Mission Stéphane Bern et d'autres seront adressés au Conseil Départemental, à la Région... pour obtenir des subventions.

La Fondation du Patrimoine peut également participer et aider la commune à établir un dossier en direction des grandes entreprises dans le cadre d'un mécénat.

Une souscription sera lancée et tout un chacun pourra participer en fonction de ses possibilités.



LA TOUR DE BELLEGARDE

Cette tour de forme carrée, haute et massive, fut dans le passé un puissant château qui se dressait à l'entrée sud de Magland juste en dessous des gorges de la Colonnaz. Parmi les plus anciennes du Faucigny, cette tour a également fait partie dans le passé de la maison noble de Bellegarde.

Se dégradant progressivement depuis plusieurs années sa toiture devait, notamment pour des raisons de sécurité et de sauvegarde, être rénovée. Les entreprises Zanetto et Roux de Magland ont été choisies pour cette opération.

Après un démontage total de la charpente et une mise en sécurité de l'édifice, la réalisation de reprise des arases et d'un chaînage en périphérie du bâtiment s'imposaient. Ces travaux ont été entrepris par l'entreprise Zanetto.



Puis, après avoir étudié la charpente en prenant soin de conserver sa physionomie historique, l'entreprise Roux la positionna par hélitreuillage.

Elle fut conçue avec fermes en sapin du pays, plancher sur chevrons, zinguerie et couverture en tuiles écailles sur laquelle fut insérée une Croix de Savoie visible de la vallée.

Le montant total des travaux pour cette réalisation de belle facture et appréciée s'élève à 96 000 €. Le Département contribua à hauteur de 34 000 €.

ENVIRONNEMENT

NATURE ET ENVIRONNEMENT

L'environnement s'intéresse à la nature au regard des activités humaines et aux interactions entre l'homme et la nature. On parle de plus en plus de protection de l'environnement. Protéger l'environnement, ce ne sont pas simplement des mots...

PROTÉGER, c'est préserver la survie et l'avenir de l'humanité. De l'environnement dépendent aussi nos ressources en EAU POTABLE et en NOURRITURE.

QUE PEUT-ON FAIRE ?

Il y a une multitude de petits gestes que chacun de nous peut mettre en œuvre pour contribuer à protéger son environnement. Je me permettrai d'insister sur un point :

- **Les déchets**

Trier ses déchets recyclables, c'est assurer leur transformation en nouveaux objets et économiser les ressources naturelles.

- **Dépôt d'ordures sauvages**

Nous avons tous pu constater ces dépôts le long des voies communales et aux abords immédiats des conteneurs à déchets ménagers ou tri sélectif. Cette situation, résultat du manque de civisme de quelques-uns, est devenue aujourd'hui **insupportable et intolérable !**

Au-delà de l'atteinte portée à l'environnement, ces dépôts représentent un coût supplémentaire très important qui, au final, est supporté par tous les citoyens.

Je rappelle les moyens mis à votre disposition par la Communauté de communes Arve et Montagnes (2CCAM) pour permettre à tous de se débarrasser des différents déchets :

- **Déchets ménagers**

Ramassage chaque semaine, le mercredi - dépôt possible dans les molocks.

- **Récupérateur textiles et chaussures :**

- Route de Gravin,
- Val d'Arve,
- Parking Centre de Secours.

- **Plastiques - verres - papiers**

- Gravin
- Route de Gravin
- Clos de l'Isle
- Centre de Secours
- Val d'Arve
- Salle des Fêtes
- Route du Pont Rouge
- Route du Crêtet
- La Moranche
- Oëx
- Balme
- Route de Lutz
- Allée des Saules.

- **Ramassage des encombrants :**

Une fois par trimestre, sur inscription en mairie ou sur le site de la 2CCAM.

- **Déchetteries :**

Thyez - Scionzier - Cluses (La Maladière)

DERNIER TONNAGE DE RÉCUPÉRATION COMMUNIQUÉ

TYPE DE DÉCHET	ANNÉE 2015	ANNÉE 2016
Ordures ménagères	1 145 t	1 236 t
Corps creux (plastique et métal)	21,08 t	19,85 t
Corps plats (papiers)	55,04 t	61,91 t
Verres	68,43 t	76,79 t
Collecte industrielle de papiers	7,09 t	12,04 t

**RÉSULTAT =
PLUS DE TAXES OU IMPÔTS...
PLUS DE DÉPENSES
POUR TOUS !**



Si les appels au civisme continuent de rester sans écho, il faudra à notre grand regret, appliquer les sanctions prévues par la loi et par le décret n° 2015-337 du 25 mars 2015.

MAISONS FLEURIES JARDINS - ÉPOUVANTAILS ENCOURAGEMENTS 2017

C'est avec beaucoup de plaisir que M. le Maire et les Élus ont reçu les participants inscrits en 2017, pour mettre à l'honneur leurs talents en matière de fleurissement, de jardinage, et la mise en valeur du cadre de vie.



Au-delà de l'esthétisme, de l'impact positif sur le moral et la santé, l'environnement contribue largement à notre bien-être quotidien.

Avec les Agents Municipaux qui, sous la houlette de Patrick, améliorent, fleurissent et entretiennent les espaces publics, vous tous qui aussi fleurissez et entretenez l'espace, vous contribuez à donner une excellente image de notre commune. Merci pour votre implication. Quatre Couples se sont distingués autour du thème « de l'épouvantail » nouvelle année.

Bravo à eux !

La projection du diaporama photos faite « en musique » par Maurice des réalisations de chacun, y compris celles des services techniques, ainsi que des photos faites par Gérard des différents alpages, forêts et débardage à cheval au lieu-dit « Saxel » fut un moment de pur bonheur terminé par de chaleureux applaudissements. En récompense chacun a reçu un bon d'achat et une composition florale. La soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié accompagné, comme il se doit de quelques spécialités maglanchardes.

*Pour le Commission Environnement
Josette Crozet*



SITE DE THYEZ

550 Rue de Marvays
B.P 18 Thyez • 74311 Cluses

Tél: +33 (0)4 50 98 54 08
Fax: +33 (0)4 50 96 07 76

info@damso-soderec.com
www.damso.fr

SITE DE MAGLAND

211 Avenue du Val d'Arve
BP 20007 • 74308 Magland

Tél: +33 (0)4 50 58 00 26
Fax: +33 (0)4 50 93 78 34

nsauthier@damso.fr
www.damso.fr

BOULANGERIE PATISSERIE AU VIEUX PETRIN



PAIN ARTISANAL AU LEVAIN
1223, route nationale - 74300 Magland
Tél. : 04 50 34 77 17

TRAVAUX FORESTIERS



Débardage à Saxel en novembre 2017 à cheval et au tracteur

TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA FORÊT :

Travaux subventionnés à 15 % par la région :

- Dégagement de semis et dépressage parcelle 101 sur 8 ha (Le Planey).
- Dégagement de semis et dépressage parcelle 102 sur 3 ha (Les Meuniers).
- Dégagement de semis et dépressage parcelle 122 sur 5 ha (Les Meuniers).

AUTRES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2017 :

- Entretien manuel route empierrée
- Fauchage mécanique des bords de route forestière (les Pratz et Monferrond).
- Abattage d'arbres secs non commercialisables.
- Fauchage de berge de l'Arve entre le pont du Crêtêt et le pont de Gravin.
- Entretien des sentiers balisés de la commune.
- Fourniture et pose d'une barrière à l'entrée de la place de dépôt de Balme.
- Débroussaillage d'une parcelle communale aux Villards.
- Abattage de mélèzes vers les résidences du Bois Crédo.

COUPES VENDUES SUR PIED EN 2017 :

- Parcelle 23 (Les Célières) 606 m³ vente de printemps

2017 achetée par la Scierie du Léman à Orcier. (parcelle exploitée en automne 2017)

- Parcelles 202-202 (Creux de Varny), 382 m³ : vente de printemps 2017, achetée par la Scierie de Savoie à Rognaix.
- Parcelle 11 (en petit) 392 m³ vente de printemps 2017 acheté par la Scierie Anthoine.

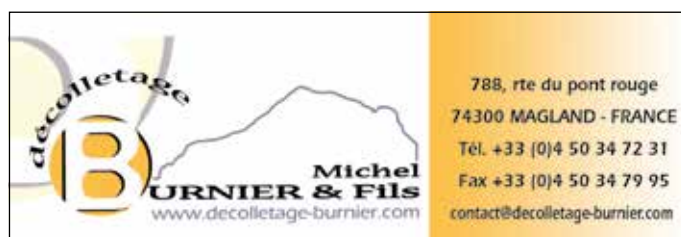
COUPES EXPLOITÉES EN 2017 :

- Parcelles 171-172 (Les Pratz) coupe sur pied vente de printemps 2015 par la Scierie Rey à Bellevaux.
- Parcelles 801-802 (Chessin) coupe sur pied par vente de printemps 2015 par la Scierie Monnet-Sève à Outriaz.
- Parcelle 302 (La Colonnaz) 442 m³ coupe vendue en Bois Façonnés par la Scierie Les Voroches à Montriond.
- Parcelle 25 (Saxel voir photos ci-dessus) 55 m³ coupe vendue en Bois Façonnés avec débardage partiel au cheval par la Scierie Bétémps.
- Parcelle 802 (Le Pont Rouge) 69 m³ vente amiable chablis scolytés par Bois du Pays.

RESTE À EXPLOITER :

- Parcelles 16 et 53 (La Vuarde) vendues sur pied en 2016 à la Scierie Monnet et Fils à Bellevaux.

*Hervé Vigoureux, technicien forestier de l'ONF.
Gérard Vulpillière, pour la commission des bois.*



LES ÉCOLES

ÉCOLE DU CHEF-LIEU

UNE TRÈS BELLE RENCONTRE

Outre les divers projets qui balisèrent notre année scolaire 2016-2017 (natation, commémoration du 11 novembre, ski de fond, patin à glace, séjour des CM2 au Plateau des Glières...), **le moment fort de l'année fut la rencontre avec l'artiste plasticienne Anaka.**



Nous voulions rénover la bibliothèque de l'école afin de rendre ce lieu plus accueillant et donc plus attrayant pour nos élèves. Ce fut chose faite grâce à Anaka qui sut nous emmener dans son univers (peinture à rebours sur plexiglas) à travers les héros de la littérature jeunesse. Le lien entre littérature et art était fait. Que de plaisir pour les petits comme pour les grands! Un vernissage en présence des parents punctua ce magnifique projet.

Merci à l'Association des Parents d'Élèves ainsi qu'à la Mairie sans qui ce projet n'aurait pu voir le jour.

Et un grand merci à Anaka pour tous ces moments partagés.

L'équipe enseignante de l'école du Chef-Lieu



Les COMMISSIONS

ÉCOLE DE GRAVIN

Comme chaque année, un cycle de sortie École & Cinéma, de la natation, du patin à glace, du ski de fond, des rencontres sportives, musicales et culturelles!!!



LES CLASSES CHANTANTES:

Pour les 30 ans des classes chantantes, 2 classes (CP et CE2/CM1) ont été invitées à participer au grand concert des Classes Chantantes du secteur de Cluses. Après une année de préparation, deux représentations comptant plus de 400 chanteurs ont été données au Parvis des Esserts.

LA CLASSE DÉCOUVERTE DES CP:

Fin mai, les élèves de la classe des CP de Gravin sont partis 3 jours en classe découverte aux Gets.

Ils ont ainsi découvert le monde des insectes. Les élèves se sont amusés à les attraper de plusieurs façons, à les classer, à les observer. Ils ont pu comprendre leur rôle dans la nature. À la fin, ils ont construit un hôtel à insectes.



Les COMMISSIONS



Ce séjour fut l'occasion pour eux de vivre ensemble de bons moments au contact de la nature.

LA DOLCE VITA:

Dans le cadre de l'enseignement de l'italien notamment, les CE2, CM1 et CM2 se sont rendus à Turin pour une visite guidée de la ville, ainsi que du Musée du Cinéma pour les plus grands et du Musée Égyptien pour les plus jeunes. Une journée riche en découvertes !



LE JARDIN DES CIMES



SERVICE ENFANCE JEUNESSE

LE PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL : l'heure du bilan et perspectives

Signé en novembre 2015 pour une durée de 3 ans, ce contrat arrivera à terme à la fin de l'année scolaire, en juin 2018. Ce projet a permis d'apporter une démarche concertée avec les acteurs qui gravitent autour de l'Enfance : parents, directeur d'école, élus, membres associatifs, agents territoriaux du service Enfance Jeunesse, Inspecteur de l'Éducation Nationale, et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Cette concertation avait pour objectif d'apporter une cohérence dans la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Fortement lié à ce changement de rythme, la dynamique engagée sur la commune s'est essoufflée avec l'autorisation de l'État de laisser la possibilité aux communes de maintenir ou non le Temps d'Activités Périscolaires.

Cependant, ce projet a permis de :

- Rencontrer et échanger avec différents partenaires pour définir des objectifs et un plan d'action commun autour de l'Enfance et de la Jeunesse ;
- Créer du lien avec les familles... : mise en place d'un questionnaire de satisfaction sur les années scolaires 2015-2016 et 2016-2017 ainsi qu'une rencontre dans chaque école pour présenter le Projet aux familles ;
- Mais aussi avec la population : rencontre avec des professionnels locaux pour échanger ou mener une action éducative (Jean-Pierre Faure, Jean-Louis Lambert, Jessy Le Guillou)
- Proposer un fonctionnement du TAP à la fois respectueux du rythme de l'enfant (créneau « multi-activités ») et permettant aussi aux enfants de découvrir ou redécouvrir une activité (toutes les activités proposées) ;
- Renforcer les liens avec les écoles : présence du responsable périscolaire au conseil d'école et aux réunions de rentrée ;
- Améliorer la communication avec les familles : diffusion d'une plaquette pour les TAP (uniquement les enfants de l'élémentaire), réagencement de la rubrique du service enfance jeunesse sur le site Internet de la commune, mise en place d'un référent par site et d'un secrétariat dédié avec une boîte mail, et mise en place d'un panneau d'affichage dédié au périscolaire (en cours à la maternelle).
- Favoriser le choix de l'enfant

À travers ce bulletin d'information, la commune souhaite remercier l'ensemble des membres du comité de pilotage pour leur investissement. Lors de la dernière réunion, en mai 2017, il avait été proposé de conserver cette démarche consultative pour construire, ensemble, l'organisation de la semaine de 4 jours qui se profile pour la rentrée 2018-2019. Une proposition devrait être mise en place dans ce sens.

LES ACCUEILS DE LOISIRS PÉRISCOLAIRES BILAN 2016-2017

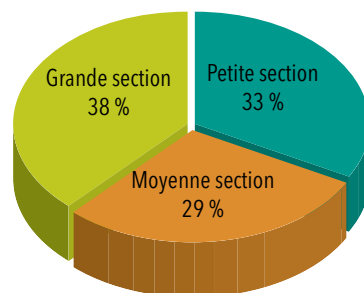
• Le site périscolaire de la maternelle

80 enfants utilisent les services (matin, midi, soir TAP, mercredi) : soit 62 % des enfants scolarisés.

Répartition par classe

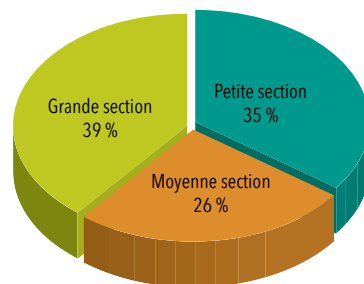
L'accueil du matin

42 enfants différents ont fréquenté l'accueil du matin. En moyenne, il y a entre 15 et 24 enfants accueillis.



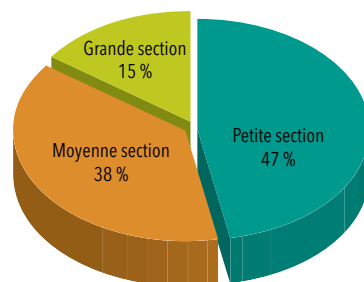
Restaurant scolaire

80 enfants différents ont fréquenté le restaurant scolaire. En moyenne, il y a entre 43 et 64 enfants accueillis.



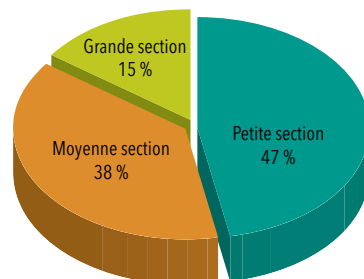
TAP

84 enfants différents ont fréquenté le TAP. En moyenne, il y a entre 39 et 56 enfants accueillis.



L'accueil du soir

35 enfants différents ont fréquenté l'accueil du soir. En moyenne, il y a entre 6 et 13 enfants accueillis.



Le mercredi après-midi

18 enfants différents ont fréquenté l'accueil du soir dont 9 filles et 9 garçons. Un enfant inscrit vient en moyenne 21 soirs sur 35 jours d'ouverture.

